

L'AGRICULTURE

Utilisation du lait écrémé pour la nourriture du bétail

Les crèmes centrifugées tendant à se reprendre de plus en plus dans notre région...

En Allemagne, de nombreux essais ont été faits avec l'huile d'arachide ajoutée au lait...

En outre, on verra s'enrichir les veaux avec du lait écrémé de veaux qu'il est facile de donner complètement écorchés...

Il y a encore à une question d'individualité et certains sujets s'accommodent beaucoup mieux que d'autres de cette nourriture spéciale.

Quand on voudra engraisser des veaux avec du lait écrémé de veaux, qu'il est facile de donner complètement écorchés...

Le lait est d'abord pasteurisé à 80-85°, puis emprésuré lorsque la température est descendue à 35°.

Ce même observateur a constaté que l'addition de sel au lait pasteurisé avait une action favorable sur la digestibilité de l'aliment.

Dans ces essais, il ajoutait à chaque litre de lait 10 centimètres cubes d'une solution saturée à 20 p. 100.

Autant que possible, le lait doit être distribué à une température comprise entre 30 et 35°.

Il est bien entendu que la quantité d'aliments devra varier suivant l'appétit de chaque sujet.

Le lait étant un aliment qui se putréfie rapidement, il est nécessaire que les veaux soient lavés à l'eau chaude, après chaque repas...

Le lait écrémé peut tout aussi bien être employé à l'élevage des veaux qu'à leur engraissement...

En outre, on verra s'enrichir les veaux avec du lait écrémé de veaux qu'il est facile de donner complètement écorchés...

Il y a encore à une question d'individualité et certains sujets s'accommodent beaucoup mieux que d'autres de cette nourriture spéciale.

Quand on voudra engraisser des veaux avec du lait écrémé de veaux, qu'il est facile de donner complètement écorchés...

Le lait est d'abord pasteurisé à 80-85°, puis emprésuré lorsque la température est descendue à 35°.

Ce même observateur a constaté que l'addition de sel au lait pasteurisé avait une action favorable sur la digestibilité de l'aliment.

Les vaches commencent volontiers ce produit. D'après M. Lindstrom, la valeur du lait écrémé se serait élevée à 5 centimes par litre en le faisant consommer aux vaches.

D'autres expérimentateurs n'ont pas obtenu de chiffres aussi élevés, et les chiffres indiqués jusqu'à présent ne sont que des approximations.

C'est un sous-produit de fabrication qui, comme on le voit, n'est point à dédaigner.

RESPONSABILITE DES PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

C'est une question bien délicate que celle de la responsabilité des propriétaires d'animaux et des tribunaux d'interpréter pas toujours dans un même sens le fameux article 1.385 du Code civil qui dit :

« Le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût mis en garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »

A la vérité, cet article de loi est trop bref et on peut lui reprocher de ne pas énoncer les cas qui se présentent journellement, car il y aurait lieu de faire des distinctions suivant que l'animal a agi selon ses instincts naturels ou en sortant de son caractère habituel s'il y a réellement faute du propriétaire ou si l'accident est arrivé fortuitement.

Il n'en est rien et l'article 1.385 semble établir dans tous les cas, une présomption de faute à l'égard du propriétaire de l'animal qui a occasionné un dégat, — présomption de faute, de négligence ou d'imprudence — qui rend le propriétaire responsable et fait qu'il doit être condamné à réparer.

C'est donc le propriétaire qui doit veiller sur ses animaux, les empêcher de porter préjudice à autrui, sous peine de réparer les dégats.

Il y a exception lorsque l'accident est arrivé tandis que l'animal était au service d'un tiers, dans ce cas, c'est le détenteur passager de l'animal qui est responsable, à la condition qu'il ne puisse établir que l'animal qu'on lui a loué était vicieux, et qu'il l'ignora.

C'est ainsi qu'un propriétaire, qu'un locataire, qui louera un cheval méchant ou dangereux devra, devant témoins, avertir celui qui en prend possession pour un temps déterminé.

En raison de son ambiguïté, l'article 1385 se prête à des interprétations différentes. Certains tribunaux le tiennent pour formel et estiment que le propriétaire est toujours, en principe, responsable du dommage causé par son animal.

Suivant d'autres tribunaux, la responsabilité édictée par l'article 1385 n'est pas absolue et elle n'aura lieu qu'autant que l'on pourra prouver qu'il y a faute du propriétaire de l'animal.

La Cour de cassation semble se rallier à la première théorie qui déclare le propriétaire responsable dans tous les cas, sans qu'il y ait lieu de rechercher s'il y a faute de sa part. Cependant elle admet un tempérament à la règle en autorisant le propriétaire à apporter la preuve d'une cause fortuite, d'une force majeure ou d'une faute imputable à la victime.

C'est ainsi que l'individu qui aura excité un cheval qui se sera arrêté et a fait un tel ou tel dommage, ne pourra rien réclamer au propriétaire. Inversement, le propriétaire sera responsable de tout accident qui arrive à un charretier si on ne peut reprocher à celui-ci aucune faute, aucune négligence, si la victime a pris toutes les précautions d'usage dans la conduite des chevaux.

L'absence n'est pas toujours une cause de cessation de la responsabilité des patrons. Les propriétaires qui ne veulent pas engager leur responsabilité en cas d'accident, feront bien de ne jamais employer de charretiers ou de conducteurs trop amis de la bouteille. Ils se n trouveront bien d'ailleurs et leurs chevaux aussi !

Certaines jurisprudences sont bizarres. Un cheval égaré par le bruit causé par le passage inattendu d'un train sur un pont mé-

trique s'emballa, renversa et blessa un piéton. On a estimé que l'accident était dû à une force majeure et la responsabilité du propriétaire a été dérogée.

Mais règle générale, on rend toujours le propriétaire responsable.

Un chien dangereux laissé en liberté dans une propriété close, non fermée à clef, morde le facteur qui s'est introduit dans la propriété pour son service. Le propriétaire est condamné.

Le propriétaire d'un bois où pullulent les lapins est responsable des dégats causés dans le voisinage par ces derniers s'il ne fait rien pour arrêter leur multiplication.

Il a été jugé que la responsabilité d'un agriculteur est engagée quand ses abeilles renversent un vase de médicament, sans que les insectes soient jetés sur un cheval qui s'est emporté et a causé des accidents.

Enfin, la responsabilité des propriétaires est engagée quand volontairement ou non, ils laissent circuler des animaux malades susceptibles de communiquer leur maladie sans la maladie dont ils sont atteints.

Le propriétaire sera condamné à des dommages-intérêts seulement, s'il est de bonne foi, s'il a péché par ignorance ; il encourra en cas de faute ou de négligence correctionnelles, si sa négligence coupable est démontrée.

Rappelons qu'en cas de maladie contagieuse, les propriétaires doivent en faire immédiatement la déclaration à la mairie de leur commune et se conformer rigoureusement aux mesures sanitaires qui leur seront prises en vue d'arrêter l'extension de l'épidémie.

M.-L. MANCAEU.

Défrichement des luzernières

La durée des luzernières varie avec le climat, la richesse et la nature du sol, aussi avec les soins reçus.

Dans le Midi et le Sud-Ouest, la durée des luzernières est de huit à dix ans. Dans le Nord et l'Est, elle n'est que de quatre à six ans.

Encore le luzernier vit-il moins longtemps ces dernières années de leur existence les mauvaises herbes, les pissenlits et certaines graminées, les envahir et les étouffer.

On doit donc tous les quatre ou six ans, suivant les régions, défricher sa luzernière.

La quelle époque cette opération doit-elle s'effectuer ? On la pratique en juillet, en décembre ou en février-mars.

Le défrichement de juillet offre certains inconvénients : les racines en pleine végétation sont difficiles à couper, un grand nombre de pieds s'échappent au soc de la charrue.

D'autre part, entre cette époque et celle des semailles, le sol n'a pas le temps de se tasser pour recevoir le bled dans de bonnes conditions.

Pour ces raisons, le défrichement en juillet ne doit pas être conseillé.

On défriche en décembre ou en février-mars, quand on n'a pas le temps pas à peu pour faire succéder à la luzerne soit une avoine, soit un froment de printemps, soit encore des betteraves ou des pommes de terre.

Les pommes de terre n'ont pas besoin de l'azote amassé dans le sol, nous les éliminerons ainsi que les betteraves dont les racines seraient la proie des vers blancs qui se trouvent fréquemment dans les luzernières.

Nous conseillons donc de semer de l'avoine après la luzerne et cette avoine sera suivie d'un froment d'hiver.

Aux époques de défrichement en décembre ou en février-mars, nous préférons décembre, le sol sera mieux le temps de se tasser, on défrichera plus aisément, les semailles de bled seront plus précoces, surtout dans les terres fortes ; un seul coup de hersage sera suffisant.

En mars, au contraire, certaines terres sont difficiles à travailler ; il faut dépenser plus de forces et d'efforts pour arriver à un défrichement sérieux ; les semailles qui restent forment dans ce cas, dans la couche arable, entraînent une plus grande perte de semences.

La meilleure époque pour le défrichement des luzernières est donc décembre ou, à défaut de décembre, février-mars, si les circonstances l'exigent.

Ce n'est que dans les terres pauvres et humides qu'on pourra effectuer cette opération en juillet, après la récolte de la seconde coupe.

M.-L. MANCAEU.

CE QUI FAIT FOI A LILLE

Nous pouvons lire des colonnes de témoignages provenant de quelque ville séparée de nous par une distance de deux ou trois cents kilomètres ; mais un seul petit article concernant un homme ou une femme de Lille aura plus de valeur pour nous.

« M. N. Lestaghe qui demeure rue des Meuniers, Cité Letombe, 10, à Lille, nous dit : « A la suite d'un effort que je me suis fait, il y a cinq ans, je souffrais continuellement des reins. A chaque moment, j'avais de violents élancements dans le bas du dos, et au moindre effort, les points étaient si douloureux que j'avais peine à reprendre ma position normale. Par suite, j'ai dû bien des fois abandonner mon travail pendant des journées entières, un faux mouvement suffisant pour me faire un mal terrible. J'ai pris bien des remèdes, essayé bien des traitements sans aucun résultat. J'entendis un jour les Pilules Foster pour les Reins que vend M. Leclercq, 16, Grande-Place, à Lille, comme incomparables pour les maladies semblables à la mienne. Je n'hésitai pas à en prendre, et je fis bien. Dès le cinquième jour, j'étais à peu près guéri. Au bout de quinze jours, je ne ressentais plus mes douleurs. Je pus me remettre à un travail suivi comme par le passé puisque mes mouvements étaient redevenus faciles, et que je pouvais me remuer à droite et à gauche, aller et venir, sans souffrir. Au jour d'hui, je ne ressens plus rien. Je joins mon témoignage de reconnaissance à tous ceux que les bienfaites Pilules Foster pour les Reins ont déjà reçus, car je suis certain de rendre service à tous ceux qui souffrent de la terrible maladie qui les désolait en leur signalant un remède qui leur guérira comme il m'a guéri moi-même. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Quand vous avez mal au dos, c'est que le système circulatoire, la circulation sanguine et celle du rein, ont souffert de la maladie des reins qui sont par-dessus, car ce sont réellement les reins qui font mal et non pas le dos.

Assurez-vous qu'on vous donne les Pilules Foster pour les Reins de la même espèce que celles qu'a eues M. N. Lestaghe. On peut se procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 fr. les six boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à Spécialités Foster, H. Bina, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris, R. L. 20. 1640-5.

La toux, les bronchites et toutes les affections sont guéries rapidement par le véritable SIROP PAGLIANO, bande jaune quatre couleurs ; remède peu coûteux, dont le dépôt se trouve chez M. N. Lestaghe, rue Vieille-du-Temple, 30 PHARMACIE DU TRESOR, PARIS. Prix de la boîte, 1 fr. 40. Envoi dans toute la France par six flacons, franco en gare contre neuf francs.

« Pourquoi se servir d'une Marque de Fabrique ? C'est dans votre propre intérêt : pour vous assurer de leur exactitude l'objet qui vous faut acheter. Et, en cas d'affection, de lésions, de la gorge, du sang, des os et de la peau, la seule marque de fabrique qui soit fautive — fautive parce qu'elle garantit la guérison — est la marque de fabrique de L'EMULSION SCOTT, la seule émulsion qui guérissent ! Le Pêcheur portant sur son dos une grosse morue » doit être reproduit sur tout flacon.

Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 50 cent. de timbres adhésifs, se mentionnant au journal, à l'EMULSION SCOTT (Doleville et Cie) 360, rue Saint-Henri, Paris.

Logique erronée

« Est-ce un raisonnement de dire mes cheveux tombent, mais j'en ai toujours plus ? »

« Je n'ai peur de personne... monsieur le colonel, mais je ne peux pas vous dire où il est... »

« Je ne vois qu'une chose à faire, dit le marquis de Langevin, allons consulter mademoiselle Réjane... »

« La pauvre enfant, hélas ! a perdu la raison. — Que m'apprenez-vous ? Mais consultations la nuit de même. Elle retrouvera instinctivement l'enfant ou elle a reçu le coup terrible qui a troublé sa raison... Allons la chercher. »

« On se rendit à l'appartement de la marquise. Maurevaillès avait conduit la jeune fille. Il fut impossible de rien lui faire dire. An son nom du magnat, elle se tordait dans d'horribles crises, dont elle ne sortait que pour divaguer ou se plonger dans une mort torporeuse. »

« Réjane dit le nain. Lui, qui connaissait tous les mystères du château, qui avait suivi le magnat et l'avait jeté dans la trappe, devait savoir où l'avait laissé. »

« Mais l'avorton n'avait pas disposé à parler. Comme il avait dit maintes fois, le magnat était homme à le faire parler haut et court, aussitôt qu'il pourrait revenir sur terre. C'était une perspective peu rassurante. »

« En outre, il s'imaginait servir Maurevaillès ou R... en gardant le plus profond secret. »

« Non, non, murmura-t-il en secouant sa grosse tête épave, le vilain oiseau est en cage : il faut l'y laisser. Il est très bien ! — Songez qu'il est blessé, mourant peut-être. Oh ! il a la vie dure !... — Si tu as peur de lui, ne crains rien, je le protégerai, dit à son tour le marquis de Langevin. »

VIEILLESSE ET MALADIE

Après avoir suivi toute la gamme des remèdes vantés, il se décida enfin à avoir recours à un traitement sérieux et, pour cela, il écrivit à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapeutique, 10, rue de la Pépinière, à Paris, qui lui fit parvenir le « Journal de Médecine Française », qui est adressé gratuitement à toutes les personnes qui en font la demande et publie les observations les plus intéressantes.

Peu après, M. Vieu entra en traitement, et après avoir suivi les sages conseils qui furent donnés pendant une période de 2 mois environ, il se rétablit si parfaitement, qu'il put écrire :

« Votre prodigieuse méthode m'a si bien guéri, qu'à l'heure qu'il est, monobstait mes 70 ans révolus, je suis en très bonne santé ; je suis en parfaite possession de moi-même, et cela, ce qui est si rare, sans aucune douleur. »

« L'émulsion Scott, la seule émulsion qui guérissent ! Le Pêcheur portant sur son dos une grosse morue » doit être reproduit sur tout flacon.

« Pourquoi se servir d'une Marque de Fabrique ? C'est dans votre propre intérêt : pour vous assurer de leur exactitude l'objet qui vous faut acheter. Et, en cas d'affection, de lésions, de la gorge, du sang, des os et de la peau, la seule marque de fabrique qui soit fautive — fautive parce qu'elle garantit la guérison — est la marque de fabrique de L'EMULSION SCOTT, la seule émulsion qui guérissent ! Le Pêcheur portant sur son dos une grosse morue » doit être reproduit sur tout flacon.

Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 50 cent. de timbres adhésifs, se mentionnant au journal, à l'EMULSION SCOTT (Doleville et Cie) 360, rue Saint-Henri, Paris.

Logique erronée

« Est-ce un raisonnement de dire mes cheveux tombent, mais j'en ai toujours plus ? »

« Je n'ai peur de personne... monsieur le colonel, mais je ne peux pas vous dire où il est... »

« Je ne vois qu'une chose à faire, dit le marquis de Langevin, allons consulter mademoiselle Réjane... »

« La pauvre enfant, hélas ! a perdu la raison. — Que m'apprenez-vous ? Mais consultations la nuit de même. Elle retrouvera instinctivement l'enfant ou elle a reçu le coup terrible qui a troublé sa raison... Allons la chercher. »

« On se rendit à l'appartement de la marquise. Maurevaillès avait conduit la jeune fille. Il fut impossible de rien lui faire dire. An son nom du magnat, elle se tordait dans d'horribles crises, dont elle ne sortait que pour divaguer ou se plonger dans une mort torporeuse. »

« Réjane dit le nain. Lui, qui connaissait tous les mystères du château, qui avait suivi le magnat et l'avait jeté dans la trappe, devait savoir où l'avait laissé. »

« Mais l'avorton n'avait pas disposé à parler. Comme il avait dit maintes fois, le magnat était homme à le faire parler haut et court, aussitôt qu'il pourrait revenir sur terre. C'était une perspective peu rassurante. »

« En outre, il s'imaginait servir Maurevaillès ou R... en gardant le plus profond secret. »

« Non, non, murmura-t-il en secouant sa grosse tête épave, le vilain oiseau est en cage : il faut l'y laisser. Il est très bien ! — Songez qu'il est blessé, mourant peut-être. Oh ! il a la vie dure !... — Si tu as peur de lui, ne crains rien, je le protégerai, dit à son tour le marquis de Langevin. »

« Pourquoi se servir d'une Marque de Fabrique ? C'est dans votre propre intérêt : pour vous assurer de leur exactitude l'objet qui vous faut acheter. Et, en cas d'affection, de lésions, de la gorge, du sang, des os et de la peau, la seule marque de fabrique qui soit fautive — fautive parce qu'elle garantit la guérison — est la marque de fabrique de L'EMULSION SCOTT, la seule émulsion qui guérissent ! Le Pêcheur portant sur son dos une grosse morue » doit être reproduit sur tout flacon.

BULLETIN FINANCIER

La Bourse est ferme sur toute la ligne et la liquidation se passe facilement. Les nouvelles de Russie qui laissent pressentir que la Révolution est vaincue y sont pour un grand point.

On dit que le contrôle financier commencera à fonctionner à partir du 1er juillet. Les emprunts Russes sont en forte hausse ; le Comptoir d'Escompte, 4 1/2, passe à 57, le 3 1/2 à 191, progressant à 73 fr.

« Pourquoi se servir d'une Marque de Fabrique ? C'est dans votre propre intérêt : pour vous assurer de leur exactitude l'objet qui vous faut acheter. Et, en cas d'affection, de lésions, de la gorge, du sang, des os et de la peau, la seule marque de fabrique qui soit fautive — fautive parce qu'elle garantit la guérison — est la marque de fabrique de L'EMULSION SCOTT, la seule émulsion qui guérissent ! Le Pêcheur portant sur son dos une grosse morue » doit être reproduit sur tout flacon.

Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 50 cent. de timbres adhésifs, se mentionnant au journal, à l'EMULSION SCOTT (Doleville et Cie) 360, rue Saint-Henri, Paris.

Logique erronée

« Est-ce un raisonnement de dire mes cheveux tombent, mais j'en ai toujours plus ? »

« Je n'ai peur de personne... monsieur le colonel, mais je ne peux pas vous dire où il est... »

« Je ne vois qu'une chose à faire, dit le marquis de Langevin, allons consulter mademoiselle Réjane... »

« La pauvre enfant, hélas ! a perdu la raison. — Que m'apprenez-vous ? Mais consultations la nuit de même. Elle retrouvera instinctivement l'enfant ou elle a reçu le coup terrible qui a troublé sa raison... Allons la chercher. »

« On se rendit à l'appartement de la marquise. Maurevaillès avait conduit la jeune fille. Il fut impossible de rien lui faire dire. An son nom du magnat, elle se tordait dans d'horribles crises, dont elle ne sortait que pour divaguer ou se plonger dans une mort torporeuse. »

« Réjane dit le nain. Lui, qui connaissait tous les mystères du château, qui avait suivi le magnat et l'avait jeté dans la trappe, devait savoir où l'avait laissé. »

« Mais l'avorton n'avait pas disposé à parler. Comme il avait dit maintes fois, le magnat était homme à le faire parler haut et court, aussitôt qu'il pourrait revenir sur terre. C'était une perspective peu rassurante. »

« En outre, il s'imaginait servir Maurevaillès ou R... en gardant le plus profond secret. »

« Non, non, murmura-t-il en secouant sa grosse tête épave, le vilain oiseau est en cage : il faut l'y laisser. Il est très bien ! — Songez qu'il est blessé, mourant peut-être. Oh ! il a la vie dure !... — Si tu as peur de lui, ne crains rien, je le protégerai, dit à son tour le marquis de Langevin. »

« Pourquoi se servir d'une Marque de Fabrique ? C'est dans votre propre intérêt : pour vous assurer de leur exactitude l'objet qui vous faut acheter. Et, en cas d'affection, de lésions, de la gorge, du sang, des os et de la peau, la seule marque de fabrique qui soit fautive — fautive parce qu'elle garantit la guérison — est la marque de fabrique de L'EMULSION SCOTT, la seule émulsion qui guérissent ! Le Pêcheur portant sur son dos une grosse morue » doit être reproduit sur tout flacon.

Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 50 cent. de timbres adhésifs, se mentionnant au journal, à l'EMULSION SCOTT (Doleville et Cie) 360, rue Saint-Henri, Paris.

Logique erronée

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 2 Janvier 1906

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

Bourse de Lille

Stations de crédit

Bourse de Bruxelles

Actions

Industrielles

Beyrouth

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat

Emprunts de Villes

Actions

Industrielles

Bourse de Lille

Actions

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

Industrielles

FEUILLETON DU 3 JANVIER

N. 39



Aventures d'un enfant de Paris

LE CHATEAU DU MAGNA PREMIERE PARTIE

XXIX

« interrompt. Bien que, comme aspect comme amblement, la pièce d'exactement semblable à celle par laquelle il avait saisi le venant de constater certaines fait saisi. »

« interrompt. Bien que, comme aspect comme amblement, la pièce d'exactement semblable à celle par laquelle il avait saisi le venant de constater certaines fait saisi. »

BAPTÈME DELESPAUL-NAVEZ

Universellement le meilleur

DRAGÉES — CHOCOLATS

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE